

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE VIEILLEVIGNE

Par arrêté préfectoral en date du 17 août 2018, une consultation du public est prévue à la mairie de VIEILLEVIGNE, pendant une période de quatre semaines du 17 septembre 2018 au 15 octobre 2018 inclus, portant sur la demande d'enregistrement présentée par le **GAEC DES DEUX ÉTANGS**, en vue de procéder à l'extension de l'atelier laitier, située à Vieillevigne, lieu-dit « Les Bisoires ».

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit au plus tard le 31 août 2018, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de VIEILLEVIGNE, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de VIEILLEVIGNE, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.